



LES CO-INTERVENTIONS

1. Sommaire

1. Sommaire	1
2. Remerciements	3
3. Introduction	4
4. La corrélation avec l'évolution de l'Aide à la Jeunesse	5
5. Le cadre théorique de la co-intervention	5
5.1. Historique	5
5.2. Définition	6
6. Paysages de la co-intervention	6
6.1. Attribution de deux rôles distincts	6
6.1.1. Un référent « famille » et un référent « jeune »	6
6.1.2. Un titulaire et un second	7
6.2. Attribution de deux référents aux rôles équivalents	7
6.3. La mise en place d'une « co » comme soutien	7
6.3.1. Périodique (durée limitée)	7
6.3.2. Définitif	7
6.4. La co-intervention avec l'équipe	8
6.5. La co-intervention inter-services	8
6.6. La tri-intervention	8
6.7. La co-intervention en terres inconnues	8
6.8. La co-intervention : ce qu'en disent les services	9
7. Comment la co-intervention est-elle pensée à Li Mohon ?	10
7.1. Qu'est-ce que Li Mohon ?	10
7.2. La co-intervention : un outil privilégié	10
7.3. Des échanges pour « ouvrir » et « rebondir »	11
7.4. Un travail introspectif	12
7.5. Optimiser l'utilisation stratégique de la co-intervention	13
7.5.1. Les Résonances	13
7.5.2. La triangulation	14
7.5.3. L'alliance - la relation de collaboration	14
7.5.4. La reformulation	14
7.5.5. La déviation d'un transfert	15
7.5.6. L'effet miroir	15
7.5.7. Les avis contradictoires	16

<i>7.5.8. Les rôles et places (Observateur/place physique)</i>	<i>16</i>
<i>7.5.9. Faire exister l'absent</i>	<i>16</i>
<i>7.5.10. Temporalité et rythme de l'intervention</i>	<i>17</i>
7.6. Évaluation de la co-intervention	18
8. Conclusion	19
9. Mot de la direction	21
10. Bibliographie	22
11. Annexes	26

2. Remerciements

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cet écrit. Nous tenons à remercier particulièrement les familles et les services rencontrés qui nous ont accueillis de manière bienveillante. Merci aussi à notre direction et nos collègues pour nous avoir octroyé du temps.

Nous avons également une pensée pour tous ceux qui ont participé à la création de notre service « Li Mohon » et qui ont orienté la méthode de travail qui est la nôtre aujourd'hui.

3. Introduction

Les travailleurs sociaux disposent de nombreux outils pour mener à bien leurs missions. Certains ont fait le choix de pratiquer la « co-intervention ». Que se cache-t-il derrière ce terme et d'où provient-il ? A quoi fait-il référence ? Avons nous tous les mêmes définitions en tête lorsque nous parlons de co-intervention ?

Le service Li Mohon, Service d'accompagnement à Mission socio-éducative (ancien SAIE), dans lequel nous travaillons, a fait le choix d'opter pour cette forme d'intervention dans les années 2000. Sensible à l'approche systémique, la volonté était de collaborer davantage avec les familles et les jeunes au sein de leur milieu de vie. Constatant le peu d'écrits sur le sujet, nous avons décidé de nous lancer dans un travail de réflexion à travers un projet d'écriture. Celui-ci s'est imposé comme une nécessité de mieux comprendre le secteur social dans lequel nous évoluons. Une envie de théoriser ce qui, au fil des ans, est devenu un véritable outil méthodologique au sein de l'Aide à la Jeunesse et plus précisément dans les services proposant un accompagnement éducatif.

Nous sommes donc partis à la découverte d'autres formes de co-interventions et avons ainsi alimenté notre curiosité.

Nous sommes Olivier Schümmer et Aurélien Didier, intervenants familiaux (éducateurs spécialisés de formation), et nous pratiquons la co-intervention, depuis notre arrivée dans le service, il y a environs trois ans.

Cet écrit est le résultat de rencontres et d'échanges avec des services d'Aide à la Jeunesse (SAIE, AMO, COE...), des services de premières lignes (Planning familial, service de santé mentale, Police...), qui pratiquent ou non une forme de co-intervention. Nous avons également discuté avec une déléguée du SPJ et interviewé les divers membres de notre équipe. Nos réflexions se basent également sur nos lectures (G. Ausloos, Paule Lebberrier,...), les synthèses écrites des supervisions et formations collectives menées au sein de notre service par les psychologues et psychothérapeutes familiaux Jacques Pluymaekers, Jean Van Hemelrijck et Gilbert Pregno, ainsi que par le service de formation le Ceform.

Le travail éducatif et thérapeutique sont étroitement liés dans le secteur psycho-social. Par sa pratique, la co-intervention peut ouvrir des espaces de changement et il est intéressant d'être attentif aux effets que peuvent produire nos actions afin de tenter de se réajuster.

Pour que cet écrit reste compréhensible aux non-initiés à l'approche systémique nous avons été vigilants à le rendre le plus pragmatique possible.

Dans la première partie de notre travail, nous retracerons brièvement l'histoire de la co-intervention en lien avec l'évolution de l'Aide à la Jeunesse. Ensuite, nous définirons le cadre théorique de la co-intervention. Puis, nous en décrirons différents modèles. Nous relèverons les facteurs qui peuvent faciliter ou entraver la pratique de cet outil. Nous développerons également les avantages de son utilisation tant pour les professionnels que pour les personnes accompagnées. Nous terminerons en vous présentant notre pratique professionnelle à Li Mohon.

4. La corrélation avec l'évolution de l'Aide à la Jeunesse

L'histoire des services influencent fortement leurs choix pédagogiques et les orientations méthodologiques. Depuis le début des années 2000, une transition allant de l'hébergement vers la création de services d'accompagnement en milieu de vie s'est opérée dans l'Aide à la Jeunesse. Dans certaines institutions, les éducateurs étaient centrés sur la gestion du quotidien et liés affectivement aux jeunes, les assistants sociaux porteurs des histoires familiales tandis que le thérapeutique, plus individuel, appartenait aux psychologues. Une certaine coopération existait déjà dans le partage des informations bien que les rôles et missions de chacun de ces professionnels soient encore bien distincts. A l'heure actuelle, ce type de collaboration reste encore très présent tant dans le milieu de l'hébergement que dans d'autres services. Cela a pris la forme d'une co-intervention dans certaines structures.

5. Le cadre théorique de la co-intervention

Les références qui définissent la co-intervention dans l'Aide à la Jeunesse sont difficiles à trouver. D'une part, car elles ont été empruntées à d'autres disciplines, comme la thérapie. D'autre part, car elles ont évolué et se sont installées à des moments charnières (décret du 4 mars 1991 de l'Aide à la Jeunesse, évolutions des théories systémiques...).

5.1. Historique¹

La co-intervention doit son origine à la co-thérapie. Cette dernière, utilisée par les thérapeutes travaillant avec des groupes, fut théorisée dans les années 60-70. D'abord mise en place pour épauler les étudiants en apprentissage, cette pratique s'est petit à petit étendue dans des domaines spécifiques tels que la thérapie sexuelle, l'évaluation de la dangerosité d'un patient par des experts, en supervision ou encore dans des cours de préparation au mariage aux Etats-Unis.

Cette approche spécifique à la systémique est décrite comme étant « *une source de plaisir tant pour les thérapeutes que pour les patients* » par Lazarus en **1976**.

Bowen disait en **1978** que le travail à deux « *favorise les changements et la mise en œuvre de stratégies adaptées aux familles* ». Il pointe également le principe de non-sommativité (un système est plus que la somme de ses parties), comme un élément justifiant la pratique de co-thérapie.

En **1987**, Selvini vante l'efficacité du travail en co-intervention en s'appuyant sur les théories de la communication. Il avance notamment que cela permet de communiquer tant sur le « contenu » que sur « la relation ».

Gray, en **1994**, affirme qu'il perçoit un décalage de communication entre les hommes et les femmes. Il insiste sur l'importance d'être à deux (homme-femme) dans le travail social pour faciliter la compréhension de chacun et ainsi favoriser la création du lien.

¹ « *La co-intervention homme-femme en thérapie conjugale, un mode de traitement sous-estimé* », <https://www.erudit.org/fr/revues/smq/1999-v24-n1-smq1223/031593ar.pdf>

5.2. Définition²

En s'intéressant à l'étymologie latine des termes co et intervention, nous remarquons que le préfixe co signifie « avec ». Le nom commun intervention, qui est « l'action d'intervenir entre » provient de interventio et signifie « caution, garantie ». Il est défini comme « l'obligation d'assurer à quelqu'un la jouissance d'une chose, d'un droit ou de le protéger contre un dommage éventuel » ou encore comme « la garantie d'un engagement ».

D'après le référentiel de l'éducation prioritaire en France en 2014, « la co-intervention est une coopération³, qui peut intervenir à plusieurs moments (observation, préparation, intervention, évaluation...), de personnes se situant dans le même espace tout en l'occupant différemment et en jouant des rôles variables ».

De notre côté, nous avons opté pour une interprétation du terme co-intervention en « être engagé avec et pour la personne... ».

6. Paysages de la co-intervention

Nous avons rencontré 10 services. Au fil de ces rencontres, nous avons pu découvrir différentes manières de vivre la co-intervention.

Nous avons tenté d'en dresser une typologie :

6.1. Attribution de deux rôles distincts (SAIE et COE)

6.1.1. Un référent famille et un référent jeune

Pour chaque situation, l'un (le TS1⁴), formé en systémique, s'occupe du travail « familial » et accompagne les parents. L'autre (le TS2), porteur de connaissances liées aux besoins de l'enfant, centre son suivi sur le jeune. Dans toute intervention, leurs rôles demeurent invariables.

Les deux intervenants essaient de rencontrer la famille ensemble, chaque semaine.

Le TS1 et TS2 se séparent lorsqu'il s'agit de rencontrer les parents ou les enfants seuls ainsi que les services extérieurs. Leur « co » prend alors davantage une place dans les débriefings informels.

Concernant les écrits, le TS1 rédige seul et le TS2 y apporte quelques commentaires.

Pour eux, cela peut permettre à la famille d'identifier un travailleur référent et cela valorise les compétences de chacun.

2 http://www.i-en-argenteuil-sud.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Conference_co-intervention_au_REP_JJ_Rousseau_d_Argenteuil-.pdf

3 **Coopération ou « co- »** : selon les travaux de Murawski, Hugues et Locher en 2009, être en **coopération** « signifie non seulement de s'impliquer à deux mais aussi de planifier et évaluer ensemble. ».

4 « TS » = travailleur social ; Certains services ont fait le choix de garder l'appellation d'origine T pour « thérapeute ».

6.1.2. Un titulaire et un second

Un intervenant est désigné titulaire principal d'un dossier. Il dirige les entretiens, la gestion journalière et administrative. Il est secondé par un co-intervenant qui occupe une place plus « méta ». Le rendez-vous se déroule généralement dans des locaux précis et bénéficie ainsi d'aménagements spécifiques. Le titulaire se trouve avec la famille alors que le deuxième intervenant observe avec une position de retrait (derrière une caméra ou une vitre teintée). Il a la possibilité d'interpeller le titulaire en entretien (par téléphone ou en direct) et ainsi co-intervenir sur base des observations qu'il effectue soit de la famille, soit de son collègue.

Dans les services rencontrés, concernant les écrits, le titulaire rédige et l'autre relit et interpelle son « co ». Ils planifient des moments de préparation (30 minutes) et de débriefing.

Pour les intervenants, cela peut permettre de questionner les places occupées par les membres de la famille tant en termes de responsabilités que de territoires et frontières.

6.2. Attribution de deux référents aux rôles équivalents (SAIE)

Deux intervenants gèrent ensemble l'accompagnement. Ils organisent et communiquent sur le travail à réaliser sans avoir des rôles, une place ou une fonction prédéfinis. Ils rencontrent la famille et le réseau principalement à deux.

Quant à la gestion administrative et quotidienne, ils se répartissent les tâches.

Les écrits se rédigent tantôt ensemble (rapports), tantôt seul (compte-rendu d'intervention...), avec des hypothèses de travail, des ressentis... L'autre vient apposer une relecture et ses réflexions.

6.3. La mise en place d'une « co » comme soutien (AMO-Planning familial- SAIE)

6.3.1. Périodique (durée limitée)

La co-intervention est parfois utilisée pour poursuivre un objectif précis : aborder une thématique particulière, à un moment clef (accueil, prise de demande...), *soutenir* un intervenant qui s'essouffle, rappeler le cadre, proposer des nouvelles pistes, apporter un autre regard, pour orienter vers un autre professionnel ou vers un autre service...

6.3.2. Définitif

Pour diverses raisons, lorsqu'une situation est perçue par une équipe, un intervenant ou la famille comme étant plus complexe, un intervenant supplémentaire est désigné pour assurer l'accompagnement.

Dans ce contexte, la co-intervention prend une des formes décrites précédemment en fonction des besoins spécifiques.

6.4. La co-intervention avec l'équipe (SAIE – Service de Santé Mentale)

« La compétence crée l'équipe et l'équipe rend compétent ». Il s'agit pour l'intervenant d'utiliser son équipe comme ressource pour la faire exister auprès de la famille. Cela permet au travailleur d'adapter son intervention en se présentant au nom d'un service et non au nom de sa propre personne. Le travailleur peut expliquer qu'il a discuté de telle ou telle chose en réunion d'équipe. ***Cela peut assurer un certain professionnalisme.***

6.5. La co-intervention inter-services (tout service)

Il arrive que deux services accompagnent une même famille dans le même temps donné. « Le risque est que ce réseau reprenne à son compte le scénario conflictuel de la famille. Le travail consiste donc en des coordinations régulières avec pour objectif d'établir un réseau cohérent permettant des communications fonctionnelles ainsi qu'une clarification, une reconnaissance des rôles et pratiques différents et de leur complémentarité »⁵.

Cela peut permettre aux familles de s'entourer d'un réseau aux spécificités diverses.

6.6. La tri-intervention (tout service)

Il s'agit de se rendre à 3 intervenants en famille. C'est une co-intervention où le 3^e intervenant joue un rôle de superviseur ou de médiateur et s'occupe de la dynamique familiale dans sa globalité en incluant le fonctionnement des deux autres intervenants.

La tri-intervention pourrait également se mettre en place dans des suivis familiaux pour diverses autres raisons : suivi plus complexe, lorsqu'il faut intervenir auprès d'une grande fratrie, etc. Le troisième intervenant prend alors une place de co-intervenant comme les deux autres. ***Cela peut permettre de faire exister plusieurs réalités de logique différente.***

6.7. La co-intervention en terres inconnues

Au travers de notre travail d'investigation sur la pratique de co-intervention, nous nous sommes intéressés à celles existantes dans d'autres environnements tels que la sécurité, la police, la co-écriture de publications diverses, les milieux hospitaliers...

D'une manière générale, ces personnes nous disent que cela peut apporter une certaine **sécurité** personnelle, une **qualité** de travail et une **vision plus élargie**.

5 « *Thérapie familiale* », comité d'écriture pluridisciplinaire, issue de la *Revue Internationale d'Associations Francophones de Thérapie Familiale*, n°1 vol 13, 1992.

6.8 à insérer ici (dire que ca vient de la rencontre des diff services)

7. Comment la co-intervention est-elle pensée à Li

Mohon ?

« Penser sa pratique et pratiquer sa pensée ? » (Carl Rogers)

7.1. Qu'est-ce que Li Mohon ?

Li Mohon (« La Maison » en Wallon) est un Service d'Accompagnement à mission socio-éducative (ancien S.A.I.E) subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de l'Aide à la Jeunesse. Notre ASBL est implantée dans la région de Marche-en-Famenne, région sur laquelle elle travaille depuis 50 ans.

En tant que SAIE, agréé pour 26 situations, notre service est chargé d'apporter en milieu de vie une aide aux jeunes et/ou aux parents qui rencontrent des difficultés.

Nous sommes actuellement une équipe de 14 personnes aux formations multiples (assistants sociaux, éducateurs, institutrices, psychologues, secrétaires), aux âges, genres et expériences variés, mais occupons tous une fonction d'intervenant familial. Les co-intervenants sont désignés par « le pôle direction » et tout le monde travaille de concert. Li Mohon est convaincu que cette diversité est une force et qu'elle apporte des regards multiples et plus complexes à propos des familles.

7.2. La co-intervention : un outil privilégié

La pratique de co-intervention a été privilégiée à Li Mohon car elle se base sur la philosophie de l'intervention systémique. Elle s'est installée avec l'aide des supervisions et formations collectives menées au sein du service. Elle a évolué au fil des années et aujourd'hui prend la forme décrite au 6.2. Cette dernière a été choisie car elle soulève et unifie davantage les compétences/capabilités des co-intervenants en ne scindant pas le travail à réaliser.

La co-intervention est l'utilisation d'un lien professionnel. Il s'agit de « l'espace narratif qui se crée au sein du jeu relationnel qui s'opère entre deux collègues lors de l'intervention ». Elle est considérée comme un moyen d'action et de réflexion. C'est à l'aide de cette base que les intervenants mènent leur pratique professionnelle et émettent certaines hypothèses de travail.

Les trois temps suivants peuvent aider le couple d'intervenants dans le processus :

1/ Le socle commun : les deux intervenants ont des visions différentes. Se fixer des objectifs communs (mandats et objectifs intermédiaires/ opérationnels) et définir plus clairement des rôles peut aider pour coexister de manière coordonnée. En se donnant une ligne de conduite, les intervenants laissent place à la souplesse, ce qui peut permettre de pouvoir utiliser ce qui existe, ce qui se vit au moment de l'intervention. Cela peut aussi les aider dans la prise de recul sur ce qui « pose difficulté » en famille.

Les temps de préparation et de débriefing entre les co-intervenants sont des moments clefs. Rester « braqué » sur ce qui a été décidé lors de la préparation ne laisserait que peu de place à la spontanéité, la créativité, ... En étant attentifs à la forme (alternance des personnalités, des voix, des visages, ...) plutôt qu'au contenu, nous dynamisons davantage les rendez-vous. Le débriefing peut permettre d'échanger avec son collègue sur : les sensations et émotions éprouvées en entretien...

2/ Le mode d'emploi : les deux intervenants placent le cadre de leur co-intervention afin de clarifier leur manière de fonctionner en « co ». Cela peut ouvrir un espace d'échanges autour des premières représentations des familles autour d'une intervention en binôme. Dans le processus, les intervenants peuvent se permettre d'interrompre et de parler de leur vécu, s'autoriser à sortir (faire un break lors d'une rencontre) pour consulter son « co »... Ils tentent également de garantir un cadre contenant et le plus sécurisant possible. Il est aussi intéressant de nommer à quel niveau ils se situent : organisationnel, mandat, service, personnel, émotionnel, dans quel but, pour qui...

3/ La stratégie d'intervention : il s'agit de la pragmatique de l'accompagnement. C'est une co-construction : elle peut être réfléchie et définie par la famille et les intervenants, les intervenants, l'équipe, ... Nous détaillerons davantage ce point par la suite.

7.3. Des échanges pour « ouvrir » et « rebondir »

Durant l'entretien, un des objectifs des intervenants est de permettre de faire circuler davantage l'information, d'élargir le questionnement et d'ouvrir le dialogue. C'est faire en sorte que les différents membres de la famille communiquent entre eux suffisamment d'informations pour qu'ils se connaissent mieux et partent à la recherche du sens de leur fonctionnement.

Dans le travail avec les familles, on peut emprunter les portes qu'elles nous ouvrent et se promener au travers de celles-ci. Nous ne franchissons les portes closes que si la famille nous l'autorise. La famille nourrit l'entretien en amenant le contenu, les co-intervenants « guident » sur la relation et le cadre à l'aide d'outils (complémentarité).

Jen-Van-Hemelrijck, s'appuie sur Erickson pour insister sur « ce qui est dit est différent de ce que l'on montre ». Il explique que ce n'est pas ce que l'on dit qui est provocant, mais c'est la manière dont on le dit. Ce principe nous renforce dans l'idée que « tout peut être dit » en famille.

Les intervenants se regardent, s'utilisent, s'interpellent, se surprennent et surprennent la famille... Ils reformulent et méta-communiquent sur leurs observations, le discours, les ressentis et l'ambiance familiale.

La co-intervention n'est pas une juxtaposition, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de faire une « double intervention » et de faire « un peu plus de la même chose » que son collègue : « elle cherche à traduire la nécessaire tension, une circularité entre des forces qui produisent d'une part du commun, de l'appartenance et d'autre part du singulier, du différent »⁶. La co-intervention touche à l'inter-subjectivité qui filtre les échanges, dans une « danse » tant verbale que non-verbale.

6 « La co-intervention : un dispositif pour penser l'altérité », De Keyser Anne et Wacquez Jehan, issue du Plan de formation de HELMo-CFEL, année académique 2016-2017.

G. Ausloos dit « même si je n'ai pas le même point de vue que mon collègue, lui a raison ET moi aussi ! »... et nomme l'importance de ne pas se laisser définir par son co-intervenant. Il ajoute que des positions diamétralement opposées (promouvoir un changement ou non) pourraient amener le système familial à trouver une solution adaptative.

Les personnes sont souvent intéressées par la coexistence de différents points de vue exprimés dans le respect et peuvent constater que cela n'altère pas la relation.

La mise en tension, la dynamique, l'interaction entre les pôles visent, tel un levier, à révéler une caractéristique du système et à provoquer un changement. Cela complexifie, facilite, objective et régule l'accompagnement. Nous travaillons avec des familles qui nous paraissent parfois prendre des chemins dangereux ; il s'agit d'un jeu de confiance, car elles s'en sortent par d'autres routes connues d'elles-mêmes. Ce que la famille ignore, c'est la relation qui existe entre les deux intervenants qui viennent chez elle. C'est là qu'intervient l'imprévisible et que nous pouvons agir pour approcher les nœuds, les dysfonctionnements de manière stratégique. La co-intervention suppose que chaque intervenant s'interroge sur les liens qu'il a avec son collègue et sur ses ressentis. Ce questionnement est intéressant car chaque co-intervention est unique. Nous pouvons faire l'hypothèse que le type de relation existant entre les deux co-intervenants peut rejouer « par effet miroir », le fonctionnement du système familial. Cette réflexion doit permettre d'éviter des schémas de répétitions de comportements et faire émerger du « neuf ».

On peut imaginer que la relation entretenue entre les co-intervenants peut servir de modèle « métaphorique » : le fonctionnement du binôme peut faire référence, par exemple, à celui d'un couple parental en recherche constante d'un équilibre bienveillant pour les enfants (ou à d'autres modèles éducatifs).

7.4. Un travail introspectif

Le travail en famille renvoie à un travail personnel et demande « d'être au clair » avec son histoire et d'être conscient que cela peut le toucher émotionnellement. La co-intervention dans le respect et la confiance peut mettre en évidence ce que le système familial fait émerger chez les intervenants qui partagent leurs résonances (entre eux et/ou à la famille). Les utiliser dans les situations rencontrées n'est pas simple : sur quoi puis-je m'appuyer pour être moi-même tout en restant fidèle au mandat et disponible à l'intervention ?

Ce dialogue interne, entre ce que je sens (émotions, pensées secrètes, observations) et mes missions, peut servir d'outil. Reconnaître et nommer ses émotions et pouvoir faire lien avec son vécu peut permettre un ancrage dans la mémoire, rejoindre l'Autre dans l'« ici et maintenant » et faire perdurer les moyens d'agir. Exprimer les émotions vécues peut aider la famille à exprimer les siennes : « Y'a-t-il des choses qui vous a touché le cœur ? ».

Voici trois étapes pour aménager le processus de négociation interne (en soi) :

1/ L'inspiration intuitive (résonance) : « telle situation me fait penser à telle partie de mon histoire » (fait appel à une émotion que l'on travaille pour la mettre en mots)

2/ Le stade du courage : « faire passer cette inspiration chez les personnes » (on ne sait pas comment cela va être reçu et ce que cela va générer).

3/ L'observation des réactions des personnes que l'on a en face de soi : « ce que je vois » (qui reste subjectif).

Celles-ci peuvent permettre de sortir de l'impasse car l'intervenant interroge ses ressentis :

- « Qu'est-ce que j'amène si j'ai peur ? »
- « Quelle est mon intention éducative ? »
- « Qu'est-ce que je fais ? Qu'est-ce qui se passera si je fais cela ou dit cela ? »
- « Comment l'enfant réagit-il ? »

Le partage de résonances ouvre des portes. Le collègue peut rebondir, saisir ce qui se passe au vol. Certains couples d'intervenants peuvent offrir plus de confort que d'autres. Il convient d'être attentif à son collègue et d'utiliser ce qu'il est avec son accord préalable : comment s'autoriser à l'interroger sur son ressenti sans jugement et sans dépasser ses frontières personnelles ; Comment dire au collègue « stop, là je ne sais pas y aller » sans se sentir jugé incompetent ou non professionnel ; Comment avoir droit aux « coulisses » sur cette scène professionnelle ; Comment s'interpeller sans se disqualifier ou disqualifier son collègue.

7.5. Optimiser l'utilisation stratégique de la co-intervention

Pensée dans ce sens, la co-intervention inquiète, irrite et perturbe les systèmes. Elle génère parfois des comportements inattendus qui poussent les travailleurs à se réajuster. Néanmoins, par la surprise, cela permet une autre lecture des systèmes familiaux vers de nouveaux apprentissages. Ce sont par des réflexions permanentes sur les interactions, sur les effets, sur les enjeux... que l'utilisation de la co-intervention est pertinente car elle est alors pensée consciemment.

Nous allons donc présenter plusieurs stratégies d'intervention au travers d'exemples :

7.5.1. Les résonances

TS1 à la famille : « Moi aussi j'ai perdu mon père lorsque j'avais 12 ans. Cela a été difficile pour moi ».

TS2 : « C'est une épreuve qu'un enfant ne devrait pas vivre si jeune, je suis tout triste de t'entendre raconter ce bout de ton histoire. Et pourtant quel courage tu as de nous le partager, merci pour ça. »

Plus tard dans la discussion.

TS2 à son collègue : « Qu'est-ce qui, ou qui a pu t'aider à surmonter cette épreuve ? »

- C'est l'utilisation des résonances qui fait « stratégie d'intervention ». Le travailleur partage un vécu personnel pour rejoindre l'émotion de l'autre, car cela lui fait écho. L'autre co-intervenant occupe, entre autre, une place « d'accompagnateur » des émotions en l'invitant à se raconter et ainsi aider le jeune à s'exprimer. Il a aussi axé sa démarche en soutien à son collègue en valorisant ce qui l'a aidé à avancer (résilience).

7.5.2. La triangulation

TS1 à son collègue (face à la famille) : « Je ne sais pas toi, mais j'ai l'impression que la petite Clara, avec ses bras croisés et son sourire vers le bas semble en colère à propos de ce qu'on vient de dire... qu'en penses-tu ? »

TS2 à son collègue : « Moi à sa place, je ne me sentirai pas bien non plus avec ce qu'on vient de dire, j'aurais envie de tout casser ! »

- Les intervenants s'interpellent et n'agissent pas frontalement avec la famille. Cela peut permettre d'éviter tout jugement de valeur et de questionner ses observations. Cela peut aussi parfois éviter de mettre une personne mal à l'aise et qu'elle ne porte pas seule ce que la famille ne veut peut-être pas assumer.
D'une manière générale, c'est un des objectifs premiers de la co-intervention et nous constatons que cela facilite parfois le maintien du lien avec la famille.

7.5.3 L'alliance - la relation de collaboration

TS1 à tout le monde : « Nous n'avons pas encore entendu Antoine à ce propos ».

TS2 à tout le monde : « Je pense que Madame est tellement en colère contre son fils que je peux comprendre qu'on ne l'ait pas encore entendu ».

- Dans cette situation, il est intéressant de faire exister le point de vue de chacun des membres de la famille. Il y a deux problématiques : celle du jeune et celle de la famille qui correspondent à deux niveaux de logiques différents. La co-intervention peut permettre la rencontre entre ces deux niveaux de logiques paradoxaux. Les intervenants accompagnent l'un et l'autre dans les ressentis, et favorise ainsi la prise de parole.

7.5.4. La reformulation

TS1 : « Il me semble que votre fille se montre fatiguée pour le moment et que nous pourrions réfléchir ensemble au rythme de vos journées ».

TS2 : « Je crois que ce que mon collègue essaie de vous dire, c'est qu'il est possible que les enfants vivent des émotions intenses avant d'aller dormir. Et vous comment percevez-vous votre fille ? ».

- Pendant qu'un travailleur interroge son observation directe, l'autre reformule l'idée en terme de besoin de l'enfant pour son développement. La reformulation permet l'ouverture à différents scénarios (contenu-relation...).

7.5.5. La déviation d'un transfert

TS1 à son collègue (au bureau) : « J'ai l'impression que cette maman ne s'adresse plus qu'à toi, qu'elle te demande principalement au téléphone et qu'elle ne regarde que toi lors de nos entretiens. »

TS2 à son collègue : « Maintenant que tu le dis, il est vrai que je me demande pourquoi madame m'interpelle plus souvent que toi ! Je m'investis peut-être beaucoup auprès de cette maman car son histoire me touche ».

TS1 à son collègue : « Que pouvons-nous aménager pour la prochaine rencontre pour me redonner une place ? »

- Nous voyons que le fait d'être à deux permet de mettre en évidence un lien d'attachement/détachement particulier qui se crée, ici, entre un intervenant et un membre de la famille. Madame ressent-elle de la colère vis-à-vis d'un des deux intervenants ? Être en co-intervention donne la possibilité de rééquilibrer les échanges, les relations, de prendre du recul. Si une confiance réciproque est installée entre les deux intervenants, nous pouvons même imaginer que ces échanges se déroulent avec la/les personne(s) concernée(s).
Le co-intervenant hors du transfert pourrait méta-communiquer : « Qu'est-ce que vous auriez à dire à mon collègue ? », « Qu'est-ce qui a été mal vécu ? », « Est-ce qu'il vous reste encore quelque chose en travers de la gorge et que vous n'auriez pas dit ? ». Cela montre aussi que l'on peut être en désaccord et se le dire.
Il peut arriver que la famille se sente plus à l'aise avec l'un des deux co-intervenants. Ce qui est intéressant, c'est ce qu'ils en font en famille.

7.5.6. L'effet miroir

Au bureau,

TS1 à TS2 : « Tiens, au départ le père est décrit comme absent par la maman. Je remarque que nous avons également agi inconsciemment en fonction de ce constat et que nous l'avons très peu impliqué dans notre accompagnement. »

TS2 à TS1 : « Comment penses-tu que nous pourrions l'impliquer davantage ? »

TS1 à TS2 : « Nous pourrions, par exemple, prendre contact également avec monsieur en même temps que la maman pour la prise de rendez-vous ».

- Ce qui se joue entre les intervenants, entre un intervenant et la famille peut refléter ce qu'il se passe dans celle-ci. Il faut être vigilant à la force du système familial sur le fonctionnement des co-intervenants qui pourrait les inviter à reproduire les schémas existants. La méta-communication peut aider les intervenants à en sortir.

7.5.7. Les avis contradictoires

TS1 face à la famille : « Je ne suis pas d'accord avec toi, pour moi c'est Madame qui a raison en donnant cette punition à son fils ».

TS2 : « Moi j'ai l'impression que Monsieur souhaite privilégier une punition plus juste par rapport à ses frères et sœurs. »

- Des conflits peuvent exister et ils permettent d'approfondir les réflexions, amenées dans le respect de chacun. Ce qui peut être intéressant, n'est pas de savoir qui « a raison » ou qui « a tort » mais de la manière de trouver un compromis entre les deux positions (solution adaptative).
« Nous avons également le souci de montrer et d'explicitier comment nos prises de position viennent s'interroger voire se déstabiliser l'une de l'autre, générant de la sorte une véritable dynamique réflexive interpersonnelle... »⁷

7.5.8. Les rôles et places (Observateur/place physique)

Ex 1

Pendant que TS1 lit le rapport de notre intervention à la famille, le TS2 observe les attitudes non-verbales (de la famille et de son collègue) et interpelle quand il le juge nécessaire.

Ex 2

Un intervenant s'assied en famille sur une chaise, puis à un autre rendez-vous change de place pour observer les réactions.

- Dans certaines situations, il paraît intéressant d'occuper un rôle et une place différents car cela peut apporter une vision plus globale ou bousculer l'organisation habituelle. Cela peut générer du mouvement et une dynamique plus circulaire.
En fonction de la problématique familiale, les rôles pris par les intervenants peuvent être distincts. L'un peut « prendre soin » du jeune alors que l'autre peut « soutenir » la famille. Nous pouvons également composer avec le non-verbal du collègue.

7.5.9. Faire exister l'absent

L'intervenant seul face à la famille :

Ex 1

« Madame, mon collègue est absent ce jour et nous avons trouvé intéressant de préparer cette rencontre et avons donc discuté de... »

Ex 2

« Madame, mon collègue est absent ce jour, mais cela fait quelques mois que nous travaillons ensemble, que pensez-vous qu'il répondrait à la question que vous venez de me poser ? » (l'intervenant pourrait montrer du doigt la chaise vide à côté de madame).

⁷ « La co-intervention : un dispositif pour penser l'altérité », De Keyser Anne et Wacquez Jehan, issue du Plan de formation de HELMo-CFEL, année académique 2016-2017.

- Jean Van Hemelrijck dit que nous pouvons être en co-intervention seuls à condition de faire exister l'absent.

Le fait de faire exister son collègue de manière imagée permet de trianguler et de maintenir certains bénéfices de la relation entretenue entre les co-intervenants. Il est cependant nécessaire que la famille ait un lien construit avec l'absent pour que cela procure un bénéfice.

7.5.10. Temporalité et rythme de l'intervention

TS1 à la famille : « comme prévu nous allons réaliser un fleuve de vie aujourd'hui ».

Le papa : « je voudrais parler de mon fils pour qui je suis très inquiet ».

TS2 à TS1 : « Ne penses-tu pas que nous devrions écouter monsieur avant d'entreprendre ce que nous avons prévu. Je ne le sens pas disponible pour cela aujourd'hui ».

TS1 à TS2 : « Nous avons préparé cette activité depuis trois semaines et il serait temps de la faire ».

TS2 à TS1 : « Peut-être que ce n'est pas le moment idéal pour utiliser cet outil avec la famille. »

- Il existe plusieurs temporalités dans un accompagnement (celui de la famille, des parents, du jeune, des intervenants, des mandants...). Être en co-intervention peut permettre de questionner la temporalité et le rythme de la famille. En avoir conscience peut amener les co-intervenants à mieux s'ajuster à la temporalité de chacun.
- G. Ausloos parle du **temps du processus** :

1^{er} temps : utiliser le temps, l'autre a besoin de sentir notre **disponibilité**.

2^e temps : le temps du processus dont les familles ont besoin pour **observer, expérimenter, changer**.

Il est également intéressant d'interroger ce qu'il se passe entre les séances, les différences que l'on observe : « pouvez-vous me dire ce qui a été utile dans ce que nous avons fait, nous dire ce qui a changé ? ». Nous ne sommes que peu de temps en famille ; ils agissent peut-être différemment en notre présence et en dehors de nos rencontres.

Notre travail se fait dans l'immédiat mais l'effet de notre intervention se réalise dans le long terme. On peut, là encore, utiliser les résonances des co-intervenants. Dans un système qui a tendance à s'emballer, la co-intervention apporte de la lenteur, du calme. Diminuer le débit de parole, parler de soi ou de sa difficulté à écouter peut aider à revenir à un rythme lent. A l'inverse, dans une famille où le temps se fige, les intervenants peuvent bousculer le système pour dynamiser la famille. Il s'agit alors de dramatiser, provoquer, introduire une confusion paradoxale pour générer du changement.

7.6. Evaluation de la co-intervention

Prendre le temps de se poser et essayer d'identifier les enjeux, les effets et conséquences de la relation avec son collègue est indispensable pour évaluer et ajuster la suite donnée à l'accompagnement.

Dans certain cas et même s'il est demandé à l'intervenant de travailler étroitement avec son collègue, il n'est pas toujours simple d'aborder les difficultés dans la relation professionnelle, de se dire les choses et de les exécuter ensemble... Il est aussi important de pouvoir parler des qualités rencontrées chez le collègue et des compétences qui alimentent le travail...

C'est ainsi qu'est né à Li Mohon « l'évaluation de la co-intervention »⁸. Ce moment, en compagnie de la cheffe éducatrice, a pour objectif de mettre davantage en lumière le fonctionnement du duo (à 3-4 mois d'intervalle). Par divers supports et outils médiateurs, ce temps permet de parler de la « relation » vécue entre les collègues. Cela suscite ainsi, comme dans les familles accompagnées, la méta-communication.

« En 2017, la cheffe éducatrice a rencontré les co-intervenants pour aborder les éléments satisfaisants et les difficultés qu'ils rencontrent dans leur relation face à une situation familiale.

Des moyens médiateurs (photos, échelle de compétences...) tels que ceux utilisés avec les familles ont facilité la communication à propos des objectifs pédagogiques communs, des outils didactiques utilisés, de la place prise par chacun, de la gestion administrative du dossier, des valeurs liées à notre projet pédagogique...

Ceci a mis en valeur la richesse de la co-intervention : la créativité, le renforcement des doutes et de l'analyse, l'utilisation des différences entre co (expériences, âge, sexe...), le fait de relativiser les subjectivités, l'émergence des résonances personnelles, la prise de rôles différents en intervention... »⁹

8 Cfr Annexes

9 Rapport d'activités de Li Mohon, 2017.

8. Conclusion

« *Changer le pansement ou penser le changement ?* » (Pierre Dac et Francis Blanche)

Les co-interventions ? Un pluriel pas anodin. En effet, nous nous sommes rendu compte qu'il existait presque autant de formes de co-interventions qu'il existe de personnes, de services... Face à toutes ces découvertes, nous avons jugé pertinent de contextualiser la co-intervention. Elle prend place et se définit de manière différente en fonction de l'environnement dans lequel elle s'inscrit. Il est donc primordial que le cadre professionnel de la co-intervention soit réfléchi et défini. Pour être opérationnelle, elle doit être pensée à partir d'un socle commun, tant entre les co-intervenants qu'au sein du service. Le soutien d'un superviseur, comme « regard extérieur » aide à la co-construction et à l'appropriation du modèle de co-intervention.

Nous avons constaté que le manque d'écrit dans les services n'aide pas à la transmission, notamment vis-à-vis des jeunes/nouveaux travailleurs. Le partage de savoirs et de pratiques, liées au fonctionnement de services est souvent informel et est un frein à l'élaboration du dit « socle commun ».

En effet, bien que la co-intervention se joue à deux, elle ne peut fonctionner que sur le présupposé d'un engagement personnel et institutionnel clair. L'institution se doit de définir les attentes ou du moins les balises vis-à-vis du travailleur amené à évoluer dans ce registre.

Par ailleurs, chaque intervenant doit créer son propre style en fonction de son cadre de travail, mais aussi de ce qu'il est (personnalité, éducation, valeurs...). Il doit prendre conscience de ses propres richesses et limites et les utiliser de manière bienveillante pour les jeunes et leur famille.

Bien qu'il n'existe pas de co-intervention universelle, nous remarquons que sa pratique engage une co-responsabilité du travail, par la présence de « l'Autre », qu'elle fournit un soutien et qu'elle génère un sentiment de sécurité. C'est donc un outil qui se co-construit et qui peut prendre du temps à se mettre en place.

Le travailleur doit pouvoir se remettre en question, s'adapter, réfléchir à la place qu'il occupe dans la co-intervention et à sa relation avec ses collègues. Être en « co », c'est être confronté à un esprit critique qui permet de construire autrement notre pensée. C'est aussi accepter de travailler sous le regard de l'autre et cela implique que des valeurs telles que le respect, la confiance réciproque, l'humilité, la solidarité, l'honnêteté, l'assertivité soient présentes. Ces attitudes peuvent générer une dynamique positive et ainsi tendre vers un équilibre au sein de l'équipe, même si ce n'est pas travaillé en tant que tel.

De plus, nous constatons que cette méthode d'accompagnement ne s'auto suffit pas : elle doit intégrer des stratégies d'intervention pour être optimisée. Elles peuvent être préparées ou en réaction immédiate à un événement (spontanéité). Sensibles à la philosophie systémique au sein de notre service, nous nous sommes basés essentiellement sur cette approche. Cependant, nous sommes convaincus que toute la complexité de la co-intervention n'a pas été explorée. Nous aurions pu nous intéresser à d'autres modèles telles que la PNL, la psychanalyse, l'analyse transactionnelle, la thérapie brève qui pourraient alimenter la richesse de l'étude de la « co-intervention ».

Contrairement aux craintes émises par certains services, lorsque nous récoltons la parole des familles, elles mettent plus régulièrement en évidence les bénéfices que les difficultés qu'elles rencontrent à recevoir deux intervenants chez elles.

Au fil de notre écrit, l'apport des autres services nous a permis de questionner d'autres balises pour affiner une pratique professionnelle plus optimale et en constante évolution. Conscients des facteurs qui peuvent freiner la co-intervention, notre équipe reste vigilante à adapter sa méthode de travail pour pallier ces difficultés. Au vu de ces constats et des bienfaits apportés aux personnes accompagnées, notre service est persuadé que le choix de la co-intervention doit rester un des piliers fondateurs de notre pratique professionnelle.

De notre côté, cette aventure de recherche et d'écriture plaisante nous invite à solliciter d'autres professionnels de terrain à partager leur expérience. Selon nous, les travailleurs sociaux doivent davantage s'autoriser à prendre la plume et apprivoiser la peur de la page blanche.

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » Rabelais

9. Mot de la direction

Tout modèle a des avantages et des inconvénients, l'important n'est-il pas de croire en ses manières de faire et de continuer à les critiquer pour les faire évoluer au profit de nos publics ? En optant pour la co-intervention, Li Mohon a fait un choix fort, celui de la complémentarité et de la confiance en l'autre.

En acceptant de passer de l'hébergement de jeunes au travail en familles, Li Mohon a permis à l'Aide à la Jeunesse de réaliser des économies substantielles en termes de frais de fonctionnement. Il est vrai que comparativement à d'autres services d'aide en famille, notre ASBL bénéficie d'un encadrement plus étoffé. Mais cet encadrement a toujours été pensé pour développer des pratiques créatives au profit des jeunes et des familles. Aujourd'hui, la co-intervention fait partie intégrante de notre manière d'agir et de réfléchir. Intervenir différemment susciterait un bouleversement important au sein de l'équipe et de notre travail, qui, nous en sommes convaincus, perdrait en ouverture et ne serait plus jamais la même.

Olivier Pirard, Directeur.

Depuis un demi siècle, à Li mohon, sous l'impulsion de Christian et Claude Thiry Bitaine puis des autres directeurs, les travailleurs du service ont été encouragés à se former, à développer des réflexions et à partager celles-ci.

Le travail réalisé ici, en 2018, par Olivier S et Aurélien D s'inscrit dans cette continuité.

Dans l'hébergement, avant 2000, suite aux formations en sytémique(s), nous avons déjà une manière de travailler qui nous incitait à s'utiliser l'un l'autre pour susciter le changement, surprendre les jeunes dans le quotidien, décoder les phases des moments difficiles, amener différents points de vue lors des discussions ...

C'est au début du S.A.I/E que la co-intervention à été clairement inscrite comme méthode, outils de travail avec les jeunes et leur famille dans leur milieu de vie.

Pendant plusieurs années, des formations en équipe ont été mises en place pour construire ensemble la signification et la forme de ce vocable tel que nous voulions le vivre dans notre travail d'intervenants sociaux (et pas de thérapeute) à Li Mohon.

A chaque changement dans l'équipe et particulièrement ces dernières années, les nouveaux collègues réinterrogent la co-intervention. C'est souvent une découverte pour eux et ça ne s'apprend pas à l'école. Elle reste une pratique vivante, régulièrement actualisée.

Par ma fonction dans l'équipe, l'évaluation de la co-intervention me permet d'aborder la dynamique d'équipe et le travail pédagogique.

Marinette Burnotte, Cheffe éducatrice/Coordinatrice pédagogique

10. Bibliographie

Livres

Guy Ausloos, *La compétence des familles, Temps, chaos, processus*, éd. érès, collection Relations, 19 septembre 1995

Lebbe-Berrier P, *Cadre de travail en intervention sociale, Thérapie familiale*, 1992

Articles

André Benoit et Lucie Pétrin, département de psychiatrie de l'Université de Montréal, *La co-intervention homme-femme en thérapie conjugale, un mode de traitement sous-estimé*(<https://www.erudit.org/fr/revues/smq/1999-v24-n1-smq1223/031593ar.pdf>), 1999

Brigitte Cosnard, formatrice ASH, UCP école supérieure du Professorat et de l'éducation ESPE de Versailles Argenteuil, *La co-intervention et co-enseignement*, (http://www.ien-argenteuil-sud.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Conference_co-intervention_au_REP_JJ_Rousseau_d_Argenteuil-.pdf), 13 octobre 2015

Ceform ASBL, *Les positions perceptuelles*, 2013.

Publications

Thérapie familiale », comité d'écriture pluridisciplinaire, issue de la Revue Internationale d'Associations Francophones de Thérapie Familiale, n°1 vol 13, 1992

Fédération des Equipes Mandatés en Milieu Ouvert (Femmo-Fédération patronale pluraliste), Mille Lieux Ouverts, *Les co-interventions*, publication n°17, janvier 1997.

Keyser Anne et Jehan Wacquez, *La co-intervention : un dispositif pour penser l'altérité*, issue du plan de formation de HELMo-CFEL, 2016-2017.

Colloque

Synthèse de la journée organisée par « le Module » (C.O.E) avec l'intervention de Murielle Meynkens et Jacques Plumackers, *Mandats, relations de confiance et complexité des co-interventions : comment gérer les interactions favorisant l'établissement d'une relation positive à la famille ?*, Mons, le 22 novembre 2002

Formations collectives sur la co-intervention à Li Mohon

Concernant les formations données par **Jacques Pluymaekers** (dans les années 2000) au sein de notre service, il n'existe plus aucune synthèse écrite. Elles ont été détruites (dans le souci du respect du secret professionnel). Le peu de retour que nous avons proviennent dès lors de nos collègues (les vieux).

Jean Van Hemelrijck

En 2001,

16 Février /14 mars : Formation

1/ Discussions autour de la première séance

2/ Constats et opportunités de changements

- « Double changement – double interrogation »

- « La loyauté entre co-intervenants »

- « Faut-il un tiers par rapport à la co-intervention ? »

- « Comment adapter ce modèle »

- « A deux en famille, peur de gêner ! »

- « S'interroger sur ces émotions ou sur celles de l'autre ? »

- « Faut-il être curieux ? »

- « Autres modèles de co-intervention : gestionnaire, la co-thérapie scindée (Lemaire),
Modèle de Lebbe-Berrier »

3/ Que faire avec ces modèles ?

4/ Jeux de rôles et débriefing

20 septembre : Formation

1/ Compréhension, assimilation et application du modèle de co-intervention de Guy Ausloos dans le travail d'un SAIE.

2/ Présentation d'une situation

- « Décodage de ce que montre la famille et stratégies d'intervention »

- « La relation des intervenants ; c'est la qu'existe l'imprévisible »

- « La confiance entre collègues »

- « S'autoriser à quitter la famille le temps de consulter son collègue »

3/ Lecture de la situation sous l'angle de la co-intervention au sens de Guy Ausloos

16 octobre : Formation/ supervision

- « La nécessité de la pluripartialité »

- « La difficulté de jouer dans les jeux de rôles par rapport à la réalité perçue lors des entretiens par les intervenants sociaux »

Présentation d'une situation « quitter la sphère d'identification du « malade » pour dire ce que l'on voit (je) – ce qui est différent du diagnostic ».

22 novembre : Supervision en lien avec l'utilisation de la co-intervention

Présentation d'une situation « le suicide et la tentative de suicide »

- « Comment agir la co-intervention ? »

- « Utiliser ses émotions, ses résonances »

- « S'autoriser à demander plus de confort lors des interventions en famille »
- « Toujours bien différencier « être » et « montrer »
- « Créer une greffe temporelle en échangeant les rôles »

20 décembre : Supervision en lien avec l'utilisation de la co-intervention

1/ Partage des souhaits et attentes de la formation. Discussions sur base du modèle d'Aulsoos afin que Li Mohon précise la manière dont un service SAIE peut apporter des adaptations au modèle.

2/ Présentation d'une situation autour d'événements à caractères sexuels

- « Faut-il lire cette situation autour de la problématique sexuelle ou autour de la problématique de l'abus ? »
- « La capacité de l'homme est de donner une densité au temps par le biais de la mémoire »
- « Créer des outils qui rappellent la structure temporelle »

3/ Jeu de rôle de la situation

En 2002,

5 février : Supervisions en lien avec l'utilisation de la co-intervention

Présentation d'une situation et jeu de rôle

- « Un système familial qui vous tolère, si vous vous taisez »
- « Un double langage, code de la famille et traduction »
- « Être à deux pour introduire un doute »
- « Le temps est un facteur »
- « Le bouleversement des références personnelles par l'imbroglio familial »

5 mars : formation

1/ Recherches sur le travail de co-intervention

- « Question de places... »
- « Question des enjeux lors de ce type de rencontres... »
- « Question de rivalité ou de désaccord entre les intervenants »

2/ Proposition de travail par couple d'intervenants

A/ Exercice : le socle commun – le mode d'emploi – la stratégie d'intervention

B/ Partage des différentes stratégies d'intervention

3/ Jeu de rôle d'une situation familiale

23 avril : Supervision en lien avec l'utilisation de la co-intervention

Présentation de situations

- « La problématique du mandat et la problématique de la famille »
- « Le double lien »
- « La co-intervention avec un partenaire (réseau) »
- « La question de la chronification »
- « La question de la préférence et de la dette »

En 2003,

29 septembre : Supervisions en lien avec l'utilisation de la co-intervention

Présentation d'une situation « Le divorce parental » :

- « Comment les enfants vont-ils être pris dans ce jeu ? »
- « L'utilisation du langage non verbal »
- « Les trois règles établis par Françoise Dolto pour qu'une séparation se passe le moins pire possible (1. l'enfant doit comprendre ce qu'il se passe, 2. il n'est pas coupable de cette séparation, 3. il n'a pas la compétence de reconstruire le couple).

Présentation d'une situation « Suspicion du syndrome de Munchausen par procuration, qui est devenu une vérité diagnostique ».

- « Frustration du mandat, le poids des intervenants face au non placement des enfants »
- « La liberté des positionnements des intervenants (ouvertures, contextes, preuves et hypothèses) »
- « Comment arriver à dire l'insupportable position dans laquelle vous êtes sans dire « bande de connards ? » »
- « Remettre sur la table un débat contradictoire »
- « Question d'apprentissage – les connotations positives auxquelles nous ne croyons pas ne fonctionnent pas »
- « L'arrière de la co-intervention : des voix que l'on n'entend pas ; des choses que l'on ne dit pas ».

17 novembre : le secret et l'intimité (la question des frontières?), le dégoût

En 2004,

27 janvier, 2 mars et 4 mai : « Comment avoir la possibilité de définir une marge de manœuvre en utilisant la co-intervention quand les intervenants sont pris tous les deux dans la même chose ? » et jeu de rôle.

Gilbert Pregno, psychologue, formateur en thérapie familiale ; superviseur individuel et d'équipe, *La co-intervention*, 2004 et 2011

Victor Pelsser, psychologue, formateur et superviseur a **Ceform ASBL**, *La co-intervention*, 2013

Claire Houart psychologue, psychothérapeute – sophrologue, formatrice et superviseuse à **Ceform ASBL**, *Rappel des notions systémiques*, 2016-2017

11. Annexes

Exemples d'évaluation de la co-intervention à Li Mohon

1^{er} type d'évaluation

Aspects conceptuels

1/ Dans cette situations nous serions satisfait si le jeune ou/et sa famille apportait tel(s) changement(s)

-
-
-

2 / Dans le P.P. il est noté que « l'intervention sert à amener les bénéficiaires à penser et à agir de façon propre ... à mobiliser les ressources...à susciter de nouvelles alternatives ».

Au regard de cela que diriez-vous de votre intervention dans cette situation familiale ? Et pourquoi? (liens avec les objectifs généraux du mandat et les objectifs intermédiaires)

Dans votre co-intervention
ou dans la famille :

Expliquez ce qui
facilite la mise
en pratique de cela



Expliquez ce qui rend cette mise en pratique difficile

3/ Quels sont les moyens qui marchent le mieux actuellement dans cette situation ? (Nous avons une obligation de moyens et non de résultats..... cf P .P.)

Que pourriez-vous imaginer, tenter d'autres ?

4/ Un mot pour représenter votre relation avec le mandant (ou délégué)

5/ Décrivez un moment où grâce à votre co-intervention, vous avez créé la surprise chez la famille /le jeune.

Aspects fonctionnels

1/ Choisir chacun une image qui représente votre Co-intervention

- dans la préparation des interventions
- dans l'intervention
- dans les débriefings

*Présentation et discussion

2/ A quoi vous servent les écrits (rapport , compte rendu d'entretiens , faits événementiels, graves,...) dans votre co-intervention (2 mots)

3/ Comment décririez-vous la place que vous prenez dans cette co-int

- préparation,
- intervention,
- débriefing
- écrit
- tenue du dossier

*Choix : ronds de couleurs (différentes tailles)

- rouge =je m'y sens bien,
- orange =je voudrais que cela change

4/ Pour vous a quoi sert d'exprimer ses ressentis, sentiments, en direct lors d'une intervention ou lors d'un débriefing. Expliquer avec un exemple

5/ Lorsqu'on rencontre un soucis, une difficulté dans la co-intervention, quelles sont les différents moyens à utiliser pour le dépasser ?

2^e type d'évaluation

A. Aspects conceptuels

A.1. De mémoire et dans vos propres termes, quels sont les objectifs que vous pensez qu'il soit nécessaire d'atteindre avec cette famille pour que l'intervention cesse ? En d'autres termes, complétez la phrase suivante, on serait satisfait si ...

A.2. Pensez-vous qu'il existe un consensus entre vous et votre collègue sur les objectifs à atteindre ?

Si non, quels sont les objectifs que votre collègue fournira selon vous ?

A.3. Quels sont les moyens que vous utilisez pour l'instant pour atteindre ces objectifs ?

A.4. Pensez – vous que d'autres moyens devraient être utilisés ? Si oui, lesquels?

A.5. Pensez-vous qu'il existe un consensus entre vous et votre collègue sur les moyens utilisés maintenant ou à utiliser ?

Si non, quels sont les moyens que votre collègue évoquera selon vous ?

B. Aspects fonctionnels

B.1. De manière générale, préparez-vous les rencontres avec votre collègue ? Si non, pourquoi ? Si oui, en reste-t-il une trace écrite ? Cette préparation vous paraît-elle importante et pourquoi ?

B.2. Osez-vous y exprimer tout ce que vous souhaitez y exprimer ?

Pourquoi ?

B.3. Avez-vous déjà observé un écart entre ce que vous avez préparé et ce qui se passe réellement en famille ?

Si oui, l'avez-vous utilisé "sur le terrain" et comment ?

B.4. Avant les rencontres, les "rôles" sont-ils répartis entre vous et votre collègue ? Pourquoi ?

Si oui, êtes-vous satisfait de cette répartition ? Pourquoi ?

B.5. Si vous êtes insatisfait, utilisez-vous cette insatisfaction pendant l'intervention ?

Pourquoi ?

B.6. Vous êtes-vous déjà senti seul lors d'une prise en charge ? Si oui, sur quoi portait cette impression de solitude ? En avez-vous parlé à votre collègue ? Si oui, qu'en est-il sorti et si non pourquoi ? Ce sentiment de solitude est-il utilisable et/ou utilisé avec la famille ? Pourquoi ?

B.7. Lors des rencontres, vous arrive-t-il de ne pas oser prendre la parole ou de ne pas avoir l'occasion de prendre la parole ? Quel sentiment cela vous inspire-t-il ?

B.8. A l'inverse, vous arrive-t-il d'avoir l'impression de prendre « trop de place » ? Si oui, en avez-vous déjà parlé à votre collègue ?

B.9. Vous êtes vous déjà senti en colère, triste, anxieux, au cours d'une rencontre ?

Si l'un de ces sentiments a existé, l'avez-vous exprimé "sur le terrain" ? Pourquoi ?

B.10. Interpellez-vous votre collègue par rapport à ces sentiments ? Pourquoi ?

B.11. Votre collègue vous interpelle-t-il par rapport à ses émotions ?

B.12. Après les rencontres, y a-t-il systématiquement une évaluation (dé -briefing) entre vous et votre collègue ? Pourquoi ?

B.13. Cette évaluation vous paraît-elle fructueuse ? Pourquoi ?

B.14. Osez-vous y exprimer tout ce que vous souhaitez y exprimer ? Pourquoi ?

B.15. Pour ce qui est de la tenue du dossier, les "rôles" sont-ils répartis entre vous et votre collègue (rédaction des rapports, rédaction des comptes rendus, démarches administratives, faits marquants, ...)? Pourquoi ? Si oui, êtes-vous satisfaits de cette répartition ? Pourquoi ?

Pour la suite ...

Si vous rencontrez / rencontrez un problème en co-intervention, comment pensez-vous qu'une aide institutionnelle pourrait / peut y répondre ?

Remarque : il est intéressant de changer, créer régulièrement de nouveaux outils, exemples afin de changer de dynamique et voir émerger d'autres ressentis, émotions...